

Préavis N°08-2025

Demande de crédit d'investissement pour les coûts en lien avec l'intégration des structures de la Fondation au sein de l'Association Enfance et Jeunesse

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse (EnJeu) dans sa séance du 11 juin 2025.

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins financiers en lien avec l'intégration des structures de la Fondation au sein d'EnJeu.

1. Préambule

Comme déjà annoncé, et conformément à la volonté du Comité de Fondation CVE Rolle et le Conseil de Direction d'EnJeu, à compter du 1^{er} janvier 2026, les structures de la Fondation et l'Association EnJeu réunissent intégralement leurs activités. L'ensemble du personnel et les structures de la Fondation, incluant les lieux d'accueil de La Barcarolle, de La Girolle, d'Arc-en-Ciel et de La Bande'Rolle seront désormais gérés de manière centralisée par EnJeu.

L'objectif est de regrouper l'ensemble des structures pré et parascolaires de l'intercommunalité sous une gouvernance commune, afin de favoriser une gestion cohérente et optimiser le fonctionnement des services mis à disposition de la population de notre réseau.

2. Situation actuelle

Actuellement, le budget et les comptes de la Fondation sont examinés et validés par l'Association. Le déficit des structures de la Fondation est couvert par les communes membres d'EnJeu conformément à la Convention du Réseau AJERE à laquelle elles adhèrent. Les subventions de la FAJE sont également redistribuées sur les comptes de la Fondation par le secteur Finances de l'Association.

Par ailleurs, plusieurs tâches opérationnelles sont d'ores et déjà assurées par nos secteurs, notamment le suivi des débiteurs, l'établissement des contrats, la facturation aux parents ainsi que le support informatique.

3. Besoins

Dans le cadre de cette intégration, plusieurs ajustements techniques et organisationnels sont requis pour garantir une transition fluide et cohérente. Ces ajustements ont été répartis en trois domaines d'application.

1. Plateformes informatiques :

Les principaux aménagements concernent les logiciels de gestion intégrée :

- Intégration des cinq structures de la Fondation dans le logiciel comptable « Pro Concept », ce qui impliquera une extension significative du périmètre de gestion.

- Intégration des nouveaux collaborateurs au système de gestion des salaires pour accueillir environ 80 collaborateurs supplémentaires.
- Intégration de l'ensemble du personnel à Tipee, l'outil de gestion du temps, afin d'assurer une gestion harmonisée des horaires/présences/absences à l'échelle de l'ensemble de l'organisation.

Cette centralisation des outils et des processus vise à renforcer la cohérence administrative, à simplifier les flux de travail, à améliorer la visibilité sur l'ensemble des opérations.

2. Matériel informatique et Wi-Fi :

En ce début d'année 2025, une visite des différentes structures de la Fondation a été menée en collaboration avec une entreprise d'électricité et notre partenaire en charge de la gestion des réseaux informatiques pour l'ensemble de nos sites, y compris les écoles. Cette évaluation a permis d'identifier plusieurs faiblesses communes. Tout d'abord, la couverture Wi-Fi s'avère insuffisante dans de nombreux espaces, obligeant parfois le personnel à utiliser des connexions partagées via des téléphones privés. De plus, certaines structures sont équipées de répéteurs Wi-Fi domestiques « non managés », ne répondant pas aux exigences de sécurité et de stabilité nécessaires. Il a également été constaté que les équipements clés, tels que les modems fournissant l'accès à Internet, ne sont la plupart du temps pas sécurisés. Enfin, certains ordinateurs ne pourront pas être mis à jour vers Windows 11 à l'échéance d'octobre prochain car ils sont trop vieux, ce qui les exposera à des vulnérabilités, en l'absence de mises à jour de sécurité.

Il ressort donc que l'investissement portera sur l'acquisition de matériel informatique adapté aux besoins des structures ainsi que sur l'amélioration du réseau Wi-Fi. Ces mesures permettront d'une part de garantir un niveau satisfaisant de sécurité informatique et d'autre part d'assurer une couverture de réseau optimale pour davantage d'efficacité opérationnelle.

Cette demande d'investissement s'inscrit dans une volonté de standardisation et d'harmonisation avec le reste des structures de notre réseau, tout en répondant aux exigences en matière de sécurité informatique.

Stratégie privilégiée

La stratégie privilégiée consiste à procéder simultanément à l'acquisition et l'installation du nouveau matériel réseau et au remplacement des postes de travail obsolètes.

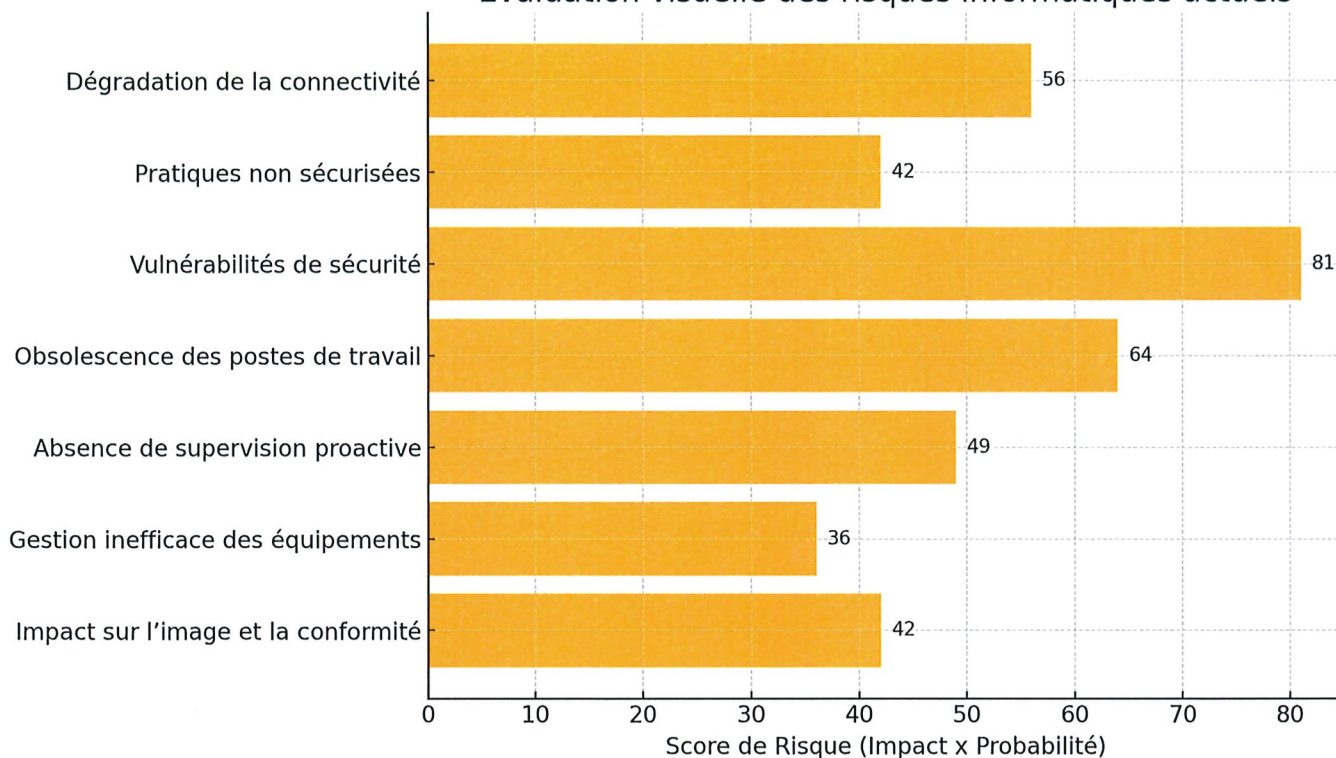
Intégrer le remplacement des postes obsolètes avec l'installation des nouveaux équipements réseau (antennes Wi-Fi, switches, firewalls, armoire informatique) ainsi que les travaux électriques nécessaires permettront de moderniser de manière globale l'ensemble des structures de la Fondation.

En regroupant l'ensemble de ces besoins dans une demande d'investissement unique, nous évitons une approche fragmentée, limitons les interruptions opérationnelles et optimisons les coûts d'intervention.

Risques actuels

Le service informatique de l'Association a listé un certain nombre de risques dans le cas où aucune mesure n'était prise pour améliorer l'infrastructure informatique de la Fondation. Ces risques ont été évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur la sécurité informatique et/ou sur la continuité des activités.

Évaluation visuelle des risques informatiques actuels



3. Mobilisation de ressources humaines

L'intégration de nouveaux collaborateurs et la mise en service des outils de gestion associés nécessitent une mobilisation extraordinaire des équipes de l'Association. Plusieurs actions concrètes devront être menées pour assurer une mise en œuvre efficace :

- Création des dossiers complets pour chaque nouveau collaborateur dans l'outil de gestion des salaires ;
- Saisie des données de chaque nouveau collaborateur dans l'outil de gestion des temps ;
- Intégration des plannings hebdomadaires de chaque collaborateur par les Directeurs.trices de structures ;
- Formation et accompagnement des directions et de leurs équipes dans la prise en main de l'outil de gestion des temps ;
- Installation des équipements informatiques et des connexions Wi-Fi, ainsi qu'un appui aux équipes pour leur utilisation.

Ces activités sont chiffrées dans le tableau des projections des coûts.

4. Coûts et ligne budgétaire

Les coûts liés à cette intégration englobent l'adaptation des logiciels de gestion intégrée, les dépenses d'acquisition du matériel informatique, ainsi que la charge résultant du travail extraordinaire réalisé par les équipes de l'Association Enfance et Jeunesse.

Prestations :

Nombre d'équipements

Structures	Switch	Antennes Wi-Fi	Firewall	PC
Arc-en-Ciel	1	4	1	1
La Bande'Rolle	1	4	1	1
La Barcarolle	1	4	1	3
La Girolle	1	3	1	1
TOTAUX	4	15	4	6

Coûts uniques

Matériel/Logiciels	HT	TVA	TTC
Pro Concept	10 685.00	865.00	11 550.00
Tipee	18 760.00	1 519.00	20 279.00
Switch/Antennes Wi-Fi	11 315.00	916.50	12 231.50
Travaux électriques/Câblage informatique	24 054.55	1 948.40	26 002.95
Sécurité/Firewall	12 000.00	972.00	12 972.00
PC	9 000.00	729.00	9 729.00
<i>Sous-Totaux</i>	<i>85 814.55</i>	<i>6 949.90</i>	<i>92 764.45</i>
Ressources humaines (200h)			11 600.00
Divers et imprévus			10 635.55
TOTAUX FINAUX			115 000.00

Coûts annuels de maintenance à prévoir dès 2026 en fonction des investissements requis

Matériel/Logiciels	HT	TVA	TTC
Tipee	5 600.00	453.60	6 053.60
Réseau/Wi-Fi	810.75	65.65	876.40
Sécurité/Firewall	3 104.65	251.45	3 356.10
Totaux	9 515.40	770.70	10 286.10

Le montant final sera amorti sur 5 ans comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des communes, l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné.

5. En conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 11 juin 2025.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°08-2025 Demande de crédit d'investissement pour les coûts en lien avec l'intégration des structures de la Fondation au sein d'EnJeu ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement de CHF 103'400.- TTC pour l'adaptation des logiciels et l'achat de matériel informatique ;
- D'autoriser le Comité de Direction à mobiliser les ressources nécessaires à ce travail extraordinaire pour un montant de CHF 11'600.- (charges sociales et 13^{ème} inclus) et d'imputer les comptes suivants :
 - Traitement du personnel 500/730.3011.00 ;
 - Ainsi que les comptes de charges sociales correspondants.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer cet investissement.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 12 mai 2025.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice